

vont impacter nos différents métiers. Nous en avons profité pour parler du choix des jeunes pour notre profession. Deux aspects ont été mis en lumière: le rôle de certains parents qui n'encouragent pas leurs jeunes à s'engager dans la voie des professions vertes, et parfois celui de quelques patrons d'entreprises et d'exploitation qui découragent les jeunes en stage à s'orienter vers ces métiers, à cause de la rudesse et des difficultés des professions.»

Interrogée en marge de la cérémonie, Tanya Fux, Cheffe du Service de la formation professionnelle (SFOP) du Valais, a relevé qu'il y avait «un manque d'apprentis dans tous les secteurs de l'économie. Nous avons beaucoup plus de places d'apprentissage à disposition que de jeunes qui sortent du cycle d'orientation. Mais l'image de la

branche verte est bonne, et en Valais, nous avons encore 2/3 des élèves qui choisissent la formation professionnelle, ce qui est une bonne chose.»

Lauréats AFP Horticulture Paysagisme:

Chavanne Jeremia Christoph
Monnet Benoît-Josphe
Montaubric Samuel
Trentin Vincent
Tridondane Valentin Gaston
Yusuf Mahamed

Cuennet Cyril
Décoppet Corentin
Degrada Tristan
Fort Anthony Robert
Fragnière Louise Justine
Lattion Emilien
Monnet Rose-Angèle
Morard Antoine
Steiger Alexia
Torrent Adrien

Lauréats CFC Horticulture Paysagisme:

Cajeux Julien François
Carron Noah
Chambovey Xavier
Crettaz Océane

Faites-vous confiance!

Les infrastructures boisées de la Cantonale 2024 à Givrins ont accueilli la cérémonie des promotions des apprentis horticulteurs du canton de Vaud, suivie d'un apéritif convivial dans ce cadre construit par l'énergie bénévole des jeunes de la région. Texte et photo: Jean-Luc Pasquier

La foule réunie autour des lauréats était aussi impressionnante que les nuages menaçants au-dessus de l'immense cantine qui accueillait les festivités de remise de titres.

La vice-présidente de JardinSuisse Vaud Mélanie Baudat a ouvert le bal des discours et la syndique de la commune hôte, Regula Zellweger, s'est adressée aux lauréats du jour: «Vous êtes prêts à embrasser un avenir plein de promesses, mais aussi avec de nom-

breux défis. Faites-vous confiance! Vous avez le savoir, les compétences et l'attitude nécessaires pour faire face à ceux-ci. Chaque nouvelle graine que vous plantez sont des promesses d'avenir! Soyez curieux, explorez et n'oubliez pas de rêver afin de transformer vos passions en réalité tangibles».

Susana Camarda, Cheffe de la formation professionnelle du canton de Vaud, s'est quant à elle exprimée au nom de l'Office:

«Vous êtes aujourd'hui récompensés pour votre travail et votre parcours témoigne de votre talent, mais aussi de l'importance de votre métier. Il est crucial de rappeler la valeur inestimable de certaines professions, dont la vôtre.»

En effet, la nature et les compétences humaines liées à l'horticulture sont irremplaçables, alors que l'intelligence artificielle progresse et que de nombreux métiers se

Tous les lauréats paysagistes et producteurs CFC et AFP du canton de Vaud.



transforment ou disparaissent, les technologies autour du jardin évoluent certes, mais le métier n'est pas près d'être remplacé. «Vos compétences vont demeurer indispensables. La nature, dans toute sa complexité et sa beauté, nécessite une compréhension, une sensibilité et une expertise que seule l'intervention humaine peut offrir. Vous êtes les gardiens de cette connexion entre l'homme et la nature. La société a besoin de votre talent pour fleurir et prospérer, vous êtes les artisans d'un avenir où la technologie et la nature vont devoir cohabiter de manière harmonieuse. Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui nécessitent des solutions innovantes et durables. En tant que professionnels des métiers verts, vous êtes à l'avant-garde de ces solutions et votre travail va participer à la régénération de notre environnement. Vous êtes maintenant les gardiens d'un héritage précieux.»

En guise de conclusion, Grégory Domenig, président du comité d'organisation de la Cantonale, s'est voulu pragmatique en comparant la formation et le travail d'équipe nécessaire à l'organisation d'une Cantonale.

«Durant votre formation, vous avez acquis des compétences et des valeurs précieuses reçues de vos aînés et vous allez désormais les transmettre aux plus jeunes. Sachez que vous avez entre vos mains le pouvoir de façonner des environnements riches en végétaux, des espaces qui rassemblent et qui apportent du bonheur aux autres. C'est une fierté légitime que vous pouvez ressentir et c'est avec celle-ci que je vous souhaite bonne fête aujourd'hui et bon vent dès demain!»

AFP Paysagisme

Rojas Alfredo, Ruchet Julien Benjamin, Stanekzay Muneer, Türler Maxime, Marwa Mohamed Naser, Broch Benjamin Albert, Da Silva Lagoas Gonçalo, Duc Samuel Christian, Glassey Elyes, Jesus Fradinho Rafael, Lehmann Ewan, Merminod Loan, Shire Yassin, Stucki Laura

CFC Paysagisme

Bancal Loïc, Duffour Joey Pierre Roch, Pitte-loud Bastien, Goumaz Fanny, Vauthy Ilhan, Afonso Bento Joao Manuel, Baeriswyl Jessy David, Bezençon Benjamin, Blanco Nathan, Brunner Matthieu, Cattin Steven, Chappuis Basile, Chapuisat Adrien, Crescenzi Valentino Alexis Leo, Curti Louis Augustin, Cuvit Gaëtan, Déray Timothéo Corentin, Devnoge Alexandre Adrian, Fatton Romain, Friedell Johan Ake Henri, Frossard Ben, Gaila Lucas Zaccharia, Gaillard Axel, Genoud Audrey Lilian, Gentizon Loïc, Gilliéron Axel, Giobellina Florian Michel, Gonvers Loïc, Graf Félix Auguste, Gremion Jonathan Michel Bastien, Guignard Loris, Guignet Robin Antoine, Guillemin Céline, Guyon Valentino, Hari Ambre, Häsler Mathieu, Hofstetter Loïc, Kadric Sulejman, Kunz Elio Nils, Messaoudi Yanis, Metry Nicolas Benjamin, Mohammadi Ali Ahmad, Moser Yohan, Pagliardini Jordan, Paquier Hugo, Paroz Maëva, Pedroletti Aurélien, Perez Xavier, Pillet Kenny, Pillonel Jérémie, Quartenoud Thibault, Reinhard Axel Patrick, Reymond Ludovic, Ribeiro Jorge Bruno Miguel, Rivera Mélissa, Roduit Lucas Salvatore Robert, Romano Schindler Lucas, Rudig Timothé, Sau-

taux Kilien, Sberna Arthur, Scarciello Fabio, Shaw Mohamed, Stadelmann Ryan, Tornay Mickaël, Trouiller Erwan Yan Adrien, Urech Flavien, Velasquez Mejias Clara, Yersin Théodore Georges

AFP Production

Allinger Léo Arthur Merlin, Ducaux Evan

CFC Pépinière

Neumann Mauro Khalil, Corminboeuf Maëlle, Schärer Marie, Berset Chloé Noémie Océane, Collaud Emmanuel Laurent, Da Silva Borges Rafael, Horta Perceval Bénédict, Moisan Yohan, Poirel Mathias Bruno Hervé, Robert-Nicoud Talia Joëlle, Schnegg Joanne, Sousa Godinho Abraão

CFC Floriculture

Joyet Emilie, Dupertuis Lily, Devisme Océane, Bigler Vanessa, Cajas Ibaceta Mal-lauray, Drollinger Nathan, Givel Cassy, Huck Joanna, Humbert Mélissa Carmen Valérie, Ramalho Rosas Pablo

CFC Vivaces

Cuche Jonas, Reymond Emma Jeanne

Les horticulteurs peuvent continuer à hiverner les palmiers à chanvre

JardinSuisse a obtenu gain de cause: les entreprises pourront continuer à hiverner les palmiers à chanvre. La faitière nationale a pris ses responsabilités et a obtenu une réglementation d'exception auprès de l'Office fédéral de l'environnement. Texte: Urs Rüttimann; Photo: Felix Käppeli

L'Ordonnance sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement (Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, ODE) modifiée entrera en vigueur le 1^{er} septembre. Les plantes exotiques envahissantes qui ne peuvent plus être vendues figurent sur deux listes. Selon la liste sur laquelle figure l'une de ces plantes, il faut suivre des règles d'action différentes. Le palmier chanvre de Chine (*Trachycarpus fortunei*) est inscrit sur la deuxième liste (annexe 2.2). Pour ces plantes, il est interdit de les vendre ou de les

louer («remise à des tiers»). En revanche, un jardinier peut continuer à entretenir des palmiers à chanvre sur place dans un jardin privé et les préparer pour l'hivernage. Mais selon l'interprétation initiale de l'ODE, les particuliers n'auraient plus été autorisés à hiverner des palmiers à chanvre dans la serre d'une jardinerie, comme c'était le cas auparavant.

Plusieurs propriétaires d'entreprises de culture sous serre, qui offrent un tel service depuis longtemps, ont critiqué cette

décision, faisant remarquer qu'un palmier à chanvre dans une serre ne présentait aucun risque de dissémination, puisque tous les fruits pouvaient être enlevés avant la livraison pour l'hivernage. JardinSuisse est intervenu en faveur de ces entreprises auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et a demandé la suppression de la clause interdisant l'hivernage dans les serres. «L'association patronale a été soutenue dans sa démarche par la conseillère nationale vaudoise Jacqueline de Quattro,